

Compte-rendu

Conseil de l'emploi et de la formation (CEF)

Description des activités liées au travail avec les équidés

Visioconférence du 26 avril 2022

14h – 16h

DALTE 3

Présents :

- Flavie BARILLER	Directrice du PFP	IFCE
- Clémentine BONNIN	Chargée de mission	SFET
- Michel CHAUVEAU	Président	CEF
- Stéphanie CORNU	Chargée de mission	FFE
- Michel DAVID	Président	CPNE-EE
- Florence DELISLE	Ingénieure de formation – PFP	IFCE
- Tiphaine DROUOT	Directrice	équi-ressources
- Maud DUPUY D'UBY	Directrice adjointe – PFP	IFCE
- Yves LAVAREC	Collège employeur	CPNE-EE
- Marion LEVEAU	Directrice adjointe – PFP	IFCE
- Charlène LOURD	Animatrice	IFCE - CEF
- Juliette MOS	Ingénieure de formation	IFCE
- Bernard MURET	Chargé de mission	FFE
- Joël RIGAL	Inspecteur pédagogique hippologie	MAA
- Hervé SAVY	Expert	CEF
- Olivier SIMON	DTN adjoint, chargé de la formation	FFE

Excusés (et/ou représentés) :

- Laurence AVEILLAN	Directrice de la formation	AFASEC
- Guillaume BLANC	Directeur accompagnement filière équine	IFCE
- Fabienne BONDON	Secrétaire générale	CPNE-EE
- Magalie BOGAERT	Directrice générale	SFET
- Joëlle CLOUCHOUX	Adjointe à la cheffe de bureau - BDET	MAA - DGER
- Anne DANIÈRE-MOREAU	Cheffe de pôle formation-certification	DRAJES N.IIe - Aq.
- Patricia FONTANILLAS	Ingénieure de formation – DS 3 B	MS
- Héloïse GIORDANO	Cheffe de bureau - BDET	MAA - DGER
- Guillaume HERRNBERGER	Directeur général	AFASEC
- Pierre-Alexis LATOUR	Chef de bureau DS 3 B	MS
- Nadège SÉNÉ	Chargée de mission - BDET	MAA - DGER
- Marion VAILLANT	Chargée de mission	SHF

Contexte et objectifs

Cette réunion fait suite à celle du 7 mars 2022, intitulée DALTE 2 qui avait eu pour objectifs de s'accorder sur le **terme d'activité et la structure du tableau de description des activités des référentiels des certifications liées au travail avec les équidés**. [\[Compte rendu\]](#).

Pour mémoire, les principales conclusions avaient été :

- La notion d'activité comme « ensemble de tâches mobilisant des compétences déterminées » est retenue par le COPIL DALTE.
- Les activités recensées par le COPIL DALTE sont celles des référentiels d'activités des certifications préparant à un métier en lien direct avec la production et la valorisation du cheval et excluent dans un premier temps celles de référentiels d'activités de certifications liées à la santé équine (vétérinaire, maréchal-ferrant, etc.).
- Un tableau DALTE est construit à partir de onze grandes familles d'activités. Des modifications sur l'intitulé de ces familles pourront être apportées au fur et à mesure et selon les évolutions des besoins.
- Les membres du COPIL sont invités à apporter des corrections sur les premiers recensement (CAPa Palefrenier-soigneur, TFP AE, BPREA, BPJEPS) et de compléter avec les certifications de leur champ d'action. Pour poursuivre le recensement des activités à partir des référentiels, une répartition des certifications entre les membres est opérée.

Depuis le dernier COPIL, dix nouvelles certifications ont été ajoutées au tableau :

- 3 de niveau 3 : CAPa Lad cavalier d'entraînement, CS utilisation et conduite d'attelages de chevaux ; TFP animateur d'équitation
- 4 de niveau 4 : Brevet professionnel responsable d'entreprise hippique ; CS éducation et travail des jeunes équidés ; TFP accompagnateur de tourisme équestre ; Groom équin
- 3 du répertoire spécifique : Certificat d'aptitude aux fonctions d'inséminateur équin ; Certificat d'aptitude aux fonctions de chef de centre ; Mener des chevaux d'attelage en utilisant des méthodes douces d'éducation

Les objectifs de cette réunion sont de :

- Recueillir le retour d'informations des membres ayant complété le tableau pour soulever d'éventuelles questions et apporter des améliorations ;
- Déterminer les prochaines certifications à inscrire ;
- Réfléchir à la méthode à venir pour l'exploitation de cette ressource.

Retour d'informations

Inscription du Titre à finalité professionnelle accompagnateur de tourisme équestre (TFP ATE)

Stéphanie C : Globalement, le référencement du TFP ATE n'a pas suscité de difficulté. Il faut toutefois signaler que pour ce type de certification, la notion de sécurité des publics est assez difficile à répartir au sein du tableau.

Olivier S : Au même titre que la notion de bien-être animal, la notion de sécurité du public irrigue l'ensemble des activités d'encadrement.

Stéphanie C : Dans sa structure, le tableau DALTE ne permet pas aisément de soulever les compétences douces

Olivier S et Hervé S : À ce stade du travail, le tableau DALTE se doit de recenser les activités et non les compétences. A noter, pour la suite ultérieure du travail, que le ministère chargé des Sports a historiquement choisi de ne pas traiter la question de la sécurité (au sens de l'article L.212-1 du code du sport) en bloc de compétences mais comme fil conducteur dans l'ensemble des blocs.

Michel D : Dans ce sens, la CPNE-EE confirme que la sécurité n'a pas lieu d'être dans la description des activités. Le tableau DALTE doit, en effet, d'abord recenser les activités avant de déterminer les compétences associées.

Bernard M : À ce titre, la FFE signale que le TFP moniteur d'équitation options "attelage" et "équitation western" est désormais inscrit au RNCP. Il est donc nécessaire de l'intégrer au tableau DALTE.

Olivier S : Le TFP moniteur d'équitation options "attelage" et "équitation western" est validé pour une durée de deux ans ce qui va permettre de confirmer ou d'infirmier sa place dans le paysage de la formation aux métiers en lien avec le cheval. Le tableau DALTE présente d'ailleurs l'intérêt de recenser les activités aussi bien en lien direct qu'en lien indirect avec le cheval (commercialisation, gestion, etc.). L'objectif est bien de « poser à plat » l'ensemble des activités permettant ensuite de procéder à des lectures ciblées.

Michel D : La validité des deux années entre en relation avec la date de la réforme du BPJEPS. L'origine de ce travail tient dans la volonté d'éviter toute juxtaposition entre les certifications pour améliorer les enregistrements auprès de France compétences ; la CPNE-EE propose de se limiter aux activités en lien direct avec le cheval.

Inscription des Certificat d'aptitude aux fonctions d'inséminateur équin (IE) et aux fonctions de chef de centre

Marion L : Comme pour le TFP ATE, la notion de conseil pour les deux certificats a été difficile à répartir. Comme pour le travail de Stéphanie, la répartition a été possible en considérant les compétences.

Joël R : Il est nécessaire aujourd'hui de modifier le vocabulaire et de privilégier le terme d'insémination animale à celui d'insémination artificielle.

Charlène L : Le référencement de ces deux certificats inscrits au répertoire spécifique pose la question de leur positionnement au sein du tableau : création d'un onglet spécifique ou inscription dans le niveau de rattachement.

Michel D : Qu'elles soient inscrites au RS ou au RNCP, il est essentiel que toutes les certifications liées au travail avec le cheval soient recensées dans le tableau DALTE.

Olivier S, Bernard M et Hervé S : L'absence d'obligation de référentiel d'activité dans l'écriture des certifications inscrites au RS rend le référencement dans le tableau DALTE plus difficile. Datant de 2015, le modèle de rédaction de ces deux certifications s'assimile davantage à la

rédaction d'habilitations que de certifications, ce qui accentue la difficulté de répartition de ces activités dans le tableau. Les certificats inscrits au RS ne correspondant pas nécessairement à un niveau de formation, il est préférable que leur référencement soit fait dans un premier temps dans un onglet spécifique.

Charlène L : Faut-il faire apparaître clairement les certifications des métiers réglementés ?

Bernard M et Olivier S : Ce détail de forme n'est, à ce stade, pas nécessaire.

Inscription de la certification Groom équin

Juliette M : Il est intéressant d'observer que le référentiel d'activités du groom équin est particulièrement détaillé à l'exception du « travail monté ». Ce manque de précision ne permet pas de définir le niveau d'autonomie ni le niveau équestre attendu des grooms.

Olivier S : Le manque de précision s'explique en partie par une limite de langage lorsqu'il est demandé d'« assurer la sortie d'entretien ». L'objectif est donc de trouver des libellés pour répondre au mieux aux besoins des professionnels. Ce travail met en exergue l'évolution de la rédaction ce qui prouve que le vocabulaire change rapidement. L'équitation est un continuum, il faut sans cesse s'entraîner pour progresser ce qui est difficile à faire comprendre auprès d'OCPIAT.

Michel D : Le long apprentissage de l'équitation n'est pas encore totalement compris par les financeurs de formation. Les danseurs professionnels sont dans la même situation. La CPNE-EE fait toutefois remarquer qu'OCAPIAT comprend mieux que VIVEA ce besoin de formation sur le long terme. Il faut rappeler que le frein au financement provient, entre autres, d'abus de cavaliers professionnels. Nos instances doivent à la fois considérer les besoins réels des professionnels tout en tenant compte du schéma de validation des financements des opérateurs.

Marion L : Pour que les demandes de formation des cavaliers soient prises en compte, il faut argumenter sur la technicité recherchée lors de la formation.

Inscription du brevet professionnel responsable d'entreprise hippique

Florence D : Le référentiel d'activité de ce brevet a pu aisément être référencé dans le tableau DALTE.

Inscription du CAPa Lad-cavalier d'entraînement

Charlène L : Le référentiel d'activité de ce certificat d'aptitude professionnelle agricole a pu aisément être référencé dans le tableau DALTE. Au cours du travail de recensement, s'est posée pour l'ensemble des certifications la question de la place du bien-être animal. Si tous conviennent de la transversalité de cette notion, il reste nécessaire de l'individualiser dans le tableau DALTE, car sa « sensibilité » nécessite une prise en compte spécifique dans l'écriture des certifications.

Joël R : L'inspection de l'enseignement agricole confirme que le bien-être animal ne peut se limiter à un bloc de compétences puisque c'est une notion centrale pour l'ensemble des activités. Après avoir relevé quelques erreurs, Joël R s'engage à apporter des modifications dans le tableau pour les CAPa Palefrenier soigneur et Lad cavalier d'entraînement.

Inscription d'autres certifications

Les membres du COPIL estiment nécessaire d'inscrire dans le tableau DALTE les certifications suivantes :

N° RNCP	Certificateur	Certification	Échéance RNCP
RNCP4863	MS	Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJPES) <i>Attention : pas de référentiel spécifique à l'équitation, cf. Convention collective des établissements équestres</i>	janv-24
RNCP4911	MS	Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports. (DESJEPS) <i>Attention : pas de référentiel spécifique à l'équitation, cf. Convention collective des établissements équestres</i>	janv-24
RNCP11562	CPNE-EE	Certificat de Qualification Professionnelle Enseignant animateur d'équitation (CQP EAE)	déc-22
RNCP29536	CPNE-EE	Certificat de Qualification Professionnelle Organisateur de Randonnées Équestre (CQP ORE)	déc-22
RNCP36359	FFE	Titre à finalité professionnelle Moniteur d'équitation options attelage et équitation western	Avril-24
RNCP29267	MAA	Bac pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole (CGEA)	janv-24
RNCP14032	MAA	Bac pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique (CGEH)	janv-24
RNCP31367	MAA	Certificat de spécialisation Option Utilisateur et Conduite d'Attelage de Chevaux (CS UCAC)	janv-24
	MAA	BEPA Cavalier Soigneur	janv-24
RNCP31892	Sct d'entraînement Aurélien Kahn	Cavalier de Pré-entraînement option Débourage	déc-21

Avant septembre 2022, les membres du COPIL prévoient de continuer à compléter le tableau DALTE avec les certifications en supra.

À la suite de ce travail, les membres du COPIL DALTE, avec la participation des certificateurs, assureront une vérification du travail effectué.

